



ERASMUS MID CAP EUROPE

Rapport annuel au 31 Décembre 2025

Société de gestion : ERASMUS GESTION

Siège social : 14 rue de Marignan 75008 PARIS

Dépositaire : BNP PARIBAS SA

Sommaire

Rapport de gestion

Politique d'investissement	4
----------------------------------	---

Comptes annuels

Bilan actif	14
Bilan passif	15
Compte de résultat	16

Comptes annuels - Annexe

Stratégie d'investissement	18
Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices	19
Règles et méthodes comptables	22
Evolution des capitaux propres	27
Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice	28
Ventilation de l'actif net par nature de parts	29
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)	30
Exposition sur le marché des obligations convertibles	31
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux	32
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle	33
Exposition directe sur le marché des devises	34
Exposition directe aux marchés de crédit	35
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie	36
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion	37
Créances et dettes : ventilation par nature	38
Frais de gestion, autres frais et charges	39
Engagements reçus et donnés	40
Autres informations	41
Détermination et ventilation des sommes distribuables	42
Inventaire	48
Inventaire des opérations à terme de devises	50
Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)	51

ERASMUS MID CAP EUROPE

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part.....	53
Synthèse de l'inventaire	54

RAPPORT DE GESTION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

RSM Paris

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

2025 : Des marchés euphoriques... malgré un contexte agité

Les marchés financiers internationaux enregistrent de solides progressions sur l'année 2025. En revanche cette performance ne s'est pas faite de façon linéaire tant les sources de volatilité ont été nombreuses : guerre commerciale, tensions géopolitiques, shutdown aux Etats-Unis... Cette belle performance des marchés américains est en revanche contrebalancée par le repli du dollar (-11,8% sur l'année face à l'euro) pour un investisseur européen.

La guerre commerciale menée par le président Trump a connu son apogée au mois d'avril 2025 ce qui a conduit à une volatilité extrême sur les marchés financiers. L'instauration de délais pour la mise en place des droits de douanes ainsi que l'annonce d'accords commerciaux bilatéraux avec les principaux partenaires des Etats-Unis ont par la suite rassuré les marchés.

La géopolitique : beaucoup de bruit pour rien ?

Sur le plan géopolitique l'année 2025 a également été chargée. Si un accord de cessez-le-feu a été obtenu dans la bande de Gaza, les nombreux pourparlers à propos d'une résolution du conflit entre la Russie et l'Ukraine n'ont pas abouti.

Après des décennies de sous-investissements et face à la menace d'un conflit, les pays membres de l'Union Européenne ont décidé d'augmenter considérablement les dépenses militaires. Ces investissements pourraient représenter jusqu'à 800 milliards d'euros à horizon 2030.

En fin d'année, le lancement d'exercices militaires d'ampleur par la Chine autour de Taiwan a ravivé les tensions déjà existantes en raison notamment d'une vente record d'armes des Etats-Unis à Taiwan ainsi que des propos de la première ministre japonaise évoquant une possible intervention militaire japonaise en cas d'invasion de l'île par la Chine.

L'Europe a la relance, le boulet français

Avec l'arrivée d'une nouvelle coalition CDU/CSU – SPD, l'Allemagne a annoncé un plan de relance historique visant à renforcer ses infrastructures et ses capacités de défense. Ce plan comprend 500 milliards d'euros d'investissement sur 12 ans pour moderniser les infrastructures et participer à la transition écologique.

Ces annonces devraient dynamiser l'économie européenne dans les prochaines années et notamment l'économie allemande.

Cet optimisme sur l'économie européenne est en revanche obscurci par la situation politique française. En effet, malgré plusieurs remaniements, le gouvernement n'est pas parvenu à doter le pays d'un budget pour 2026.

Les Banques Centrales en action

Dans ce contexte, la BCE a poursuivi son assouplissement monétaire en baissant à quatre reprises son taux directeur au premier semestre. Ce dernier s'élève désormais à 2% contre 3% fin 2024. Ce niveau est désormais jugé approprié par l'institution en raison notamment d'une économie européenne qui s'est révélée plus résistante que prévu malgré un environnement compliqué par la mise en place des droits de douane.

De son côté, la FED a moins assoupli sa politique que prévu en raison d'une économie plus résiliente qu'anticipée et d'une inflation persistante. L'institution a procédé à trois baisses de taux au deuxième semestre portant le taux directeur dans la fourchette 3,50-3,75% contre 4,25%-4,50% fin 2024.

A contrario, confrontée à une forte inflation aggravée par la chute du yen, la Banque centrale japonaise a réhaussé son taux directeur à deux reprises pour le porter à 0,75 % contre 0,25% fin 2024. Ce dernier n'a jamais été aussi élevé depuis 1995 !

Evolution des taux d'intérêt à 10 ans sur l'année 2025 en Europe, aux Etats-Unis et au Japon :

Si le spread franco-allemand a baissé malgré l'instabilité politique française, la France est désormais le pays de la Zone Euro qui emprunte le plus cher à 10 ans.

ERASMUS MID CAP EUROPE

Le marché obligataire ne déçoit pas

Dans un contexte porteur pour les places financières, les spreads de crédit se sont fortement resserrés sur l'année. L'indice Itraxx Xover (marché du High Yield) s'élève ainsi à 244 bps contre 313 bps fin 2024.

Cette évolution favorable des spreads de crédit combiné à un niveau de liquidité important chez les investisseurs explique le dynamisme du marché primaire obligataire. Les émetteurs ont eu accès à des conditions de financement attractives, avec une demande très forte de la part des investisseurs et des taux de sursouscription élevés sur tous les segments de marchés.

Pétrole et or, opposition de style

Le pétrole (Brent) a terminé l'année en forte baisse de -18,5% à 60,85\$ le baril. Cette baisse s'explique notamment par des craintes sur la vigueur de la demande dans un contexte d'augmentation de l'offre de la part des pays membres de l'OPEP.

Dans ce contexte volatil et incertain, l'or a joué son rôle de valeur refuge et s'est envolé de +64,6% à 4319,4\$ l'once.

La performance du fonds ressort en dessous de celle de son indice de référence, avec un recul de +8,1% (part R), +8,8% (part I), 8,5% (part E) contre un indice en hausse de 26,9%. Le fonds a été pénalisé par son absence du secteur bancaire en début d'année et du secteur de la défense porté par les conflits dans le monde. Notre approche qui consiste à positionner le fonds majoritairement sur des valeurs dites de qualité est restée valide cette année. Le portefeuille a vu une plus grande part de son actif être alloué aux valeurs financières et a pris un virage plus cyclique à partir de mai & juin. Dans le détail, trois sociétés ont particulièrement contribué à la performance du fonds. Tout d'abord, Spie (+64%), société française, leader dans les services multi-techniques qui a surperformé grâce à 1) une croissance robuste couplée à une bonne rentabilité, 2) une stratégie M&A toujours proportionnée et relative 3) son exposition allemande qui bénéficie du plan de relance allemand.

Également, Metso Oyj (+67%) société finlandaise, leader mondial sur la partie minière et notamment la partie équipements. La société continue d'améliorer sa rentabilité et de surprendre positivement le marché. Son exposition à des tendances structurelles fortes couplée à une forte hausse du cuivre et de l'or lui ont permis d'étoffer son carnet de commandes. Pour finir, Kion (+89%), une entreprise allemande spécialisée dans l'outillage pour plateforme logistiques a pu bénéficier d'un rebond de son activité commerciale. La thématique de réindustrialisation de l'Europe a aussi servi de catalyseurs pour envisager deux belles années en 2026 et 2027.

A contrario, d'autres titres ont pesé sur la performance, au premier rang desquels Arcadis (-30%), entreprise de services d'ingénieries française, pénalisée par une restructuration en cours et un changement de management. L'entreprise a aussi souffert de son exposition sur la transition énergétique aux US. Compte tenu du manque de visibilité et des perspectives moins attrayantes nous avons cédés ce titre. Le fonds a également été impacté par la baisse de Interparfums (-38%), entreprise française spécialisée dans conseil et développement de parfums pour diverses marques. Un exemple d'entreprise qui a pleinement souffert de son exposition US et de l'évolution des droits de douanes au cours de l'année. En raison d'une longue phase d'incertitude le management de l'entreprise a dû revoir à la baisse ses prévisions au titre de l'exercice 2025. Enfin, QT Group (-52%), entreprise finlandaise technologique, fortement exposé aux US a elle aussi souffert des velléités de Mr. Trump. Un mauvais pilotage de la part du management a entraîné plusieurs révisions successives des objectifs annuels à la baisse. Dans ces conditions nous avons préférés nous tenir à l'écart du titre et céder le reliquat de la position.

Nous conservons un portefeuille composé de sociétés de qualité qui seront capables de générer de la croissance une nouvelle fois en 2025. Nous avons renforcé les titres qui ont sous-performé en 2024 en dépit d'une bonne performance opérationnelle (comme Publicis, Zalando, Deme, IMCD) et qui montrent des perspectives attractives pour 2025. En face, nous avons allégé des titres dont le momentum, boursier et opérationnel, négatif pesait trop sur la valeur (comme Interparfums, Scout24). Nous avons aussi pris des bénéfices partiels sur certaines lignes après un excellent parcours boursier (GEA Group, Metso, Prysmian, Heidelberg). Nous restons surpondérés sur le secteur technologique qui surperforment en phase de baisse des taux. Également, nous pensons que l'horizon devrait s'éclaircir pour les Small & Mid Caps alors que les prévisions de croissance de bénéfices par action sont largement supérieures à celles des larges caps et que les valorisations atteignent des niveaux plus qu'attractifs. Comme toujours, nous restons réactifs au gré de l'évolution du contexte macroéconomique et des politiques des banques centrales.

PERFORMANCES DE L'OPC

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Performance nette du 31/12/2024 au 31/12/2025	
Erasmus Mid Cap Euro Part R	8.15 %
Erasmus Mid Cap Euro Part I	8.80 %
Erasmus Mid Cap Euro Part E	8.47 %
Indice : MSCI Europe ex-UK Mid Cap	26.90 %

ERASMUS MID CAP EUROPE

PRINCIPAUX MOUVEMENT INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Trade Date	Name	ISIN	Side	Quantity	Currency	Gross Amount
2025-01-21	ZALANDO SE	DE000ZAL1111	Short	-	30 627 EUR	947 939,34
2025-03-14	FORTNOX AB	SE0017161243	Short	-	150 000 SEK	9 655 695,00
2025-01-13	Pandora A/S	DK0060252690	Short	-	4 800 DKK	6 039 413,76
2025-05-14	TRIGANO SA	FR0005691656	Short	-	5 500 EUR	723 791,75
2025-03-14	ASM International NV	NL0000334118	Short	-	1 500 EUR	665 377,95
2025-06-04	Erasmus Small Cap Europe - Part I	FR0011640895	Long	217	EUR	- 642 530,48
2025-06-04	Smid Croissance Europe - Part F	FR001400E755	Short	-	6 257 EUR	637 940,27
2025-03-14	LEG IMMOBILIEN SE	DE000LEG1110	Short	-	9 247 EUR	625 178,57
2025-05-14	Publicis Groupe	FR0000130577	Long	407	EUR	- 616 509,73
2025-01-17	MELEXIS NV	BE0165385973	Short	-	10 000 EUR	593 768,00
2025-02-26	ERSTE GROUP BANK AG	AT0000652011	Long	191	EUR	- 561 650,32
2025-02-26	BAWAG GROUP AG	AT0000BAWAG2	Long	827	EUR	- 558 115,89
2025-03-07	P/f Bakkafrøst	FO0000000179	Short	-	12 080 NOK	6 514 475,82
2025-03-14	BECHTLE AG	DE0005158703	Long	192	EUR	- 545 338,95
2025-03-14	KBC ANCORA	BE0003867844	Long	561	EUR	- 542 354,42
2025-03-14	ZALANDO SE	DE000ZAL1111	Long	428	EUR	- 542 315,79
2025-11-26	HEIDELBERG MATERIALS AG	DE0006047004	Short	-	2 283 EUR	505 570,35
2025-01-31	KION GROUP AG	DE000KGX8881	Long	888	EUR	- 428 512,47
2025-03-14	KERRY GROUP PLC-A	IE0004906560	Short	-	4 440 EUR	419 988,04
2025-03-14	Sartorius Aktiengesellschaft	DE0007165631	Long	678	EUR	- 406 260,08

INSTRUMENTS DETENUS EN PORTEFEUILLE EMIS PAR ERASMUS GESTION

Au 31/12/2025, Erasmus Mid Cap Euro détient des parts des fonds Erasmus Small Cap Euro.

TAXONOMIE / SFDR

Le fonds a pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Ce fonds a pour objectif d'investir dans des sociétés dont les activités économiques contribuent à un objectif environnemental. L'objectif d'investissement durable défini pour ce produit est climatique : les entreprises en portefeuille devront avoir comme objectif une action climatique ambitieuse, c'est-à-dire mettre en place les meilleures pratiques pour réaliser une transition vers une économie bas carbone.

L'objectif d'investissement durable, les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer sa réalisation et la prise en compte des incidences négatives des investissements sont détaillés dans l'information précontractuelle SFDR du fonds.

Le pourcentage d'alignement du fonds aux critères liés aux deux objectifs climatiques (Atténuation du changement climatique et Adaptation au changement climatique) du Règlement (UE) 2020/852 sur l'identification des activités économiques considérées comme durable sur le plan

ERASMUS MID CAP EUROPE

environnemental (dit « Taxonomie ») est de 0% des investissements. Cet objectif est amené à être revu dans le cadre d'une transition progressive du fonds vers un alignement des investissements aux objectifs environnementaux dudit règlement.

COMPTE-RENDU SUR LA PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE

Le fonds a pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Au 31/12/2025, en respect des critères de notation de la SGP, la note globale du portefeuille est de 7,7 sur une échelle allant de 0 à 10. La note de son univers est de 7,0. La note du portefeuille était de 7,9 à fin décembre 2024. Au cours de cette partie de l'exercice, la note moyenne ESG du portefeuille est restée durablement supérieure à celle de son univers d'investissement.

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site internet www.erasmusgestion.com dans la rubrique Informations réglementaires.

POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS

La Politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet www.erasmusgestion.com dans la rubrique Informations réglementaires.

POLITIQUE DE REMUNERATION

Conformément aux dispositions de la directive 2014/91/UE du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 concernant les gestionnaires de fonds en valeurs mobilières (ci-après désignée la « directive UCITS V »), ERASMUS GESTION s'engage à établir, mettre en œuvre et maintenir des politiques, procédures et pratiques de rémunération compatibles avec une gestion saine et efficace des risques encourus par la Société. Depuis la création d'ERASMUS GESTION, la politique de rémunération est définie par la Direction Générale conformément à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société. Elle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des OPCVM ou FIA que la Société de Gestion gère. Elle est notamment déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts, et pour prévenir les prises de risques inconsidérées et/ou incompatibles avec l'intérêt des clients de la Société. Plus particulièrement, la politique de rémunération vise à assurer une cohérence entre les comportements des professionnels qu'elle emploie et les objectifs à long terme de la société et notamment, à les dissuader de prendre des risques jugés excessifs et inacceptables par l'entreprise. Cette politique vise également à interdire tout mode de rémunération susceptible de créer des risques excessifs pour la société de gestion. ERASMUS GESTION a intégré, dans sa politique de rémunération, les guidelines émises par l'ESMA dans son document « Guidelines on sound remuneration policies under the UCITS Directive and AIFMD 2016/411 » du 31 mars 2016. Le dispositif s'applique à tous les collaborateurs de la Société de Gestion ; sachant que la société a identifié les fonctions suivantes en tant que « Personnel identifié » au sens de la Directive, à savoir : ses dirigeants, ses gérants, ses commerciaux, son RCCI, son Secrétaire Général. La ventilation des rémunérations sur l'exercice 2025 est de 643k€ au titre des rémunérations fixes et 66k€ au titre des rémunérations variables ; ces montants concernent 15 bénéficiaires.

La Politique de rémunération est disponible sur le site internet www.erasmusgestion.com dans la rubrique Informations réglementaires.

Changements intervenus au cours de l'exercice

05/05/25 : Changement de nom pour ERASMUS MID CAP EUROPE (ex ERASMUS MID CAP EURO), effectif sur la VL du 05/05/2025.

ERASMUS MID CAP EUROPE

Modèle d'informations périodique pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :
Identifiant d'entité juridique :

ERASMUS MID CAP EUROPE
969500QVL78RUVFWJ74

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> Non
<input checked="" type="checkbox"/> Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : 90 % <input type="checkbox"/> dans des activités qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Ce fonds a pour objectif d'investir dans des sociétés dont les activités économiques contribuent à un objectif environnemental. L'objectif d'investissement durable défini pour ce produit est climatique : les entreprises en portefeuille devront avoir comme objectif une action climatique ambitieuse, c'est-à-dire mettre en place les meilleures pratiques pour réaliser une transition vers une économie bas carbone. Ces pratiques pourront prendre la forme d'objectif futur (engagement sur la réduction des gaz à effet de serre) ou de best-in-class actuel (émission carbone inférieure à la moyenne du benchmark). L'action climatique ambitieuse des sociétés investies s'accompagne d'excellentes caractéristiques environnementales, adaptés aux particularités de chaque secteur investi, ainsi que des pratiques de bonne gouvernance et une cohésion sociale (ESG). Les notations ESG sont



basées sur la méthodologie du MSCI et une sélection « Best-in-Universe » (disponible sur le site internet d'Erasmus Gestion) Enfin les sociétés investies participant à l'objectif d'investissement ne seront pas non-alignées avec l'Objectif de Développement Durable n°13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques. Le fonds s'engage ainsi à réduire son univers d'investissement d'au moins 20% par rapport à son univers initial (exclusion sectorielle, élimination des sociétés les moins bien notées et sélection des investissements durables). La part des émetteurs notée ESG dans le portefeuille du Fonds (hors dette publique et liquidités) est durablement supérieure à 90%.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le portefeuille est aligné à 90,6% avec les critères définis dans notre démarche durable.

De plus, les émissions carbone de notre fonds représentent 72% de celles de son indice, démontrant une réelle volonté de marquer une différence entre investissement au sens large et objectif durable. Aucune des valeurs dans notre portefeuille n'est en opposition avec l'ODD 13 et 51% du portefeuille a un objectif validé du SBTi.

● ...et par rapport aux périodes précédentes?

Les émissions carbone ont augmenté en relatifs mais baissées en absolu. Cela s'explique par un effort global de l'industrie que nous voyons au travers de l'univers. Nous avons également moins de valeurs avec un objectif validé par le SBTi tout en représentant toujours la majorité du portefeuille.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable?

Le fonds Erasmus applique une approche d'exclusion et de sélection ESG rigoureuse pour s'assurer que les investissements durables ne nuisent pas aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Même si le principe DNSH (Do No Significant Harm) n'est pas explicité selon le format SFDR, les mécanismes suivants sont en place :

- Exclusion des sociétés à controverses importantes (notées "Red" par MSCI) Sélection uniquement de sociétés compatibles avec l'ODD 13
- Prise en compte d'indicateurs environnementaux (carbone, stratégie de transition)
- Réduction de l'univers par filtrage ESG strict

Ainsi, les investissements sont conçus pour contribuer positivement sans générer d'effets négatifs significatifs.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Le prospectus Erasmus ne mentionne pas explicitement l'utilisation des 14 PAI (Principales Incidences Négatives) du règlement SFDR. Toutefois :

- Les controverses ESG identifiées par MSCI déclenchent une réévaluation immédiate de l'émetteur concerné
 - L'approche ESG intègre une analyse des risques environnementaux et sociaux
 - Le portefeuille est constitué à plus de 90 % d'émetteurs notés ESG
- On peut considérer que la gestion intègre de manière indirecte certains PAI, notamment ceux relatifs :
- Aux émissions de gaz à effet de serre
 - À la gouvernance
 - À l'alignement avec les ODD

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée :

Même si ce n'est pas mentionné formellement dans les termes "OCDE" ou "Principes directeurs des Nations Unies", le fonds :

- Applique une méthodologie ESG fondée sur les standards MSCI
- Exclut les sociétés avec controverses majeures
- N'investit pas dans des entreprises non compatibles avec les principes ESG fondamentaux

Cela permet de considérer que les entreprises sélectionnées adhèrent globalement aux standards internationaux, notamment :

- Le Global Compact des Nations Unies
- L'ODD 13
- Les principes de gouvernance, transparence et droits humains



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

ERASMUS MID CAP EUROPE

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

Le produit ne prend pas en considération les principales incidences négatives directes sur les facteurs de durabilité. Ces incidences sont néanmoins suivies au travers de nos différents critères et indicateurs. La politique d'investissement repose sur une sélection ESG robuste, une surveillance des controverses et une cohérence avec l'ODD 13.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

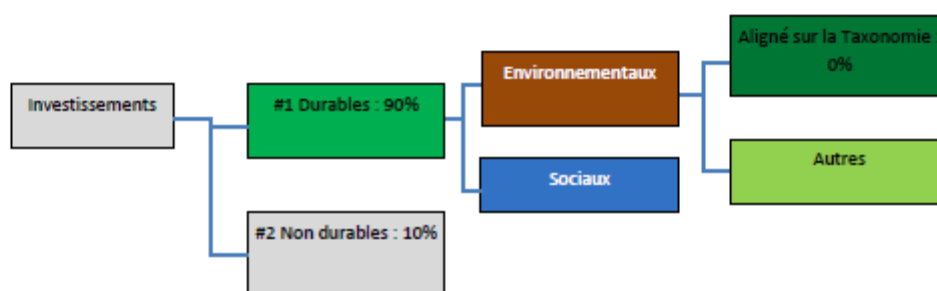
Ci-dessous nous retrouvons les 5 principaux investissements de Erasmus Mid Cap Europe depuis son changement en fonds article 9.

ASR NEDERLAND NV	4,91%
FINCOBANK SPA	4,83%
SPIE SA	4,82%
PRYSMIAN SPA	4,40%
METSO CORP	4,42%



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ? Quelle était l'allocation des actifs?



Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- Du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ; des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple,
- Des dépenses d'exploitation (Ope) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Durables couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements sont faits au sein de tous les secteurs et dépendent plus d'une approche analytique fondamentale des opportunités d'investissement. Les secteurs que l'on ne retrouve pas, sont ceux qui sont exclus, à savoir : les jeux d'argent, l'industrie du sexe, l'industrie du charbon, l'armement.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

- **Le produit financier at-il investi dans des activités en lien avec le gaz fossile et/ou l'énergie nucléaire qui sont en conformité avec la taxinomie l'UE¹ ?**

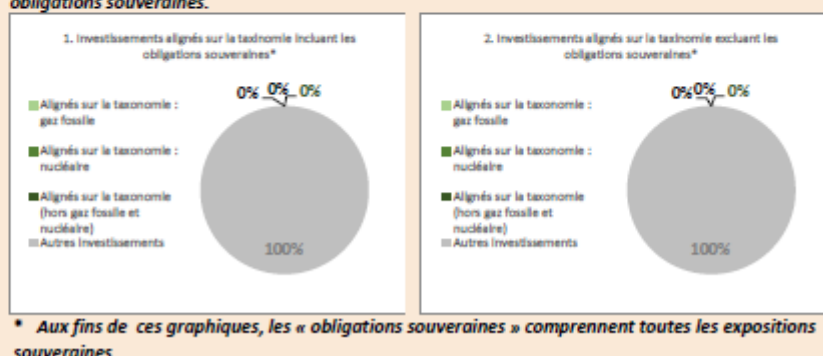
Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Ce pourcentage n'a pas évolué et est toujours à 0%, le fonds ne catégorise pas les actifs dans lesquels il est investi de cette manière.

- **Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie par rapport aux périodes de références précédentes ?**

Ce pourcentage n'a pas évolué et est toujours à 0%, le fonds ne suit pas l'alignement de la taxinomie de ses investissements.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif social?

Non applicable



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "non durables",

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent pas de préjudice important à l'un des objectifs de la Taxinomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la Taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

La catégorie #2 Autres est principalement dédiée aux sociétés en cours d'analyse.



Quelle est la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Aucun indice spécifique a été désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet.

- *En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large?*

Il s'agit d'un indice de référence exposé à l'europe ex-UK en se concentrant sur des entreprises de moyenne capitalisation. Il n'inclut néanmoins pas une sélection de titres considérés comme durable. Il est en ce sens un indice de marché large.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Il a moins bien performé, n'ayant pas profité du fort rebond de l'armement.

Bilan actif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées (A) (*)	20,596,333.97	24,354,437.80
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	20,596,333.97	24,354,437.80
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) (*)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) (*)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	2,205,512.67	2,660,312.00
OPCVM	2,205,512.67	2,660,312.00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous Total actifs éligibles I= (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	22,801,846.64	27,014,749.80
Créances et comptes d'ajustement actifs	-	-
Comptes financiers	722,943.61	195,249.28
Sous-Total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	722,943.61	195,249.28
TOTAL ACTIF I+II	23,524,790.25	27,209,999.08

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Capitaux propres :	-	-
Capital	21,674,495.58	29,171,655.66
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	1,803,359.92	-2,015,736.35
Capitaux propres I :	23,477,855.50	27,155,919.31
Passifs de financement II	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	23,477,855.50	27,155,919.31
Passifs éligibles :	-	-
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts (C)	-	-
Autres passifs éligibles (D)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	-	-
Autres passifs :	-	-
Dettes et comptes d'ajustement passifs	46,934.75	54,079.77
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	46,934.75	54,079.77
TOTAL PASSIFS : I+II+III+IV	23,524,790.25	27,209,999.08

Compte de résultat (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Revenus financiers nets	-	-
Produits sur opérations financières	-	-
Produits sur actions	436,667.67	772,734.84
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur des parts d'OPC	-	-
Produits sur Instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	5,386.15	44,911.35
Sous-total Produits sur opérations financières	442,053.82	817,646.19
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur Instruments financiers à terme	-	-
Charges sur Opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-914.70	-2,638.34
Sous-total charges sur opérations financières	-914.70	-2,638.34
Total Revenus financiers nets (A)	441,139.12	815,007.85
Autres produits :	-	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres Charges :	-	-
Frais de gestion de la société de gestion	-553,965.53	-703,790.26
Frais d'audit, d'études des Fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous total Autres produits et Autres charges (B)	-553,965.53	-703,790.26
Sous total revenus nets avant compte de régularisation (C)= A + B	-112,826.41	111,217.59

ERASMUS MID CAP EUROPE

Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	9,885.84	-11,196.07
Sous-total Revenus nets I = C + D	-102,940.57	100,021.52
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	-	-
Plus et moins-values réalisées	126,964.15	-2,878,221.52
Frais de transactions externes et frais de cession	-26,959.61	-100,086.38
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	100,004.54	-2,978,307.90
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-14,168.70	205,863.35
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	85,835.84	-2,772,444.55
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	-	-
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	1,871,664.96	637,805.62
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	1,871,664.96	637,805.62
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-51,200.31	18,881.06
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	1,820,464.65	656,686.68
Acomptes :	-	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K+L	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III + IV + V	1,803,359.92	-2,015,736.35

STRATEGIE ET PROFIL DE GESTION

OBJECTIF DE GESTION

Le fonds vise prioritairement à battre, sur la durée de placement recommandée, la performance de l'indice MSCI Europe ex UK Mid Cap Net Return, en investissant principalement dans des sociétés de moyenne capitalisation boursière d'Europe (hors Royaume-Uni).

Cet objectif est associé à un objectif d'investissement durable axé sur une action climatique ambitieuse des sociétés investies.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques.

Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	840.35	636.53	673.22	625.47	676.44
Actif net (en k EUR)	33,650.62	23,952.33	23,004.72	17,812.69	16,876.95
Nombre de titres					
Parts C	40,043.327	37,629.032	34,170.786	28,478.759	24,949.350

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Date de mise en paiement					
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	132.93	-72.79	-15.44	-63.89	2.47
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts C	-2.27	1.87	0.13	1.02	-3.97

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

ERASMUS MID CAP EUROPE

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	18,227.02	13,889.16	14,777.88	13,812.85	15,028.49
Actif net (en k EUR)	16,604.82	14,014.17	13,610.43	8,439.66	5,590.60
Nombre de titres					
Parts C	911.0000	1,009.0000	921.0000	611.0000	372.0000

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	2,875.44	-1,584.58	-339.69	-1,408.67	54.65
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts C	30.19	128.85	88.61	109.06	-1.86

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

ERASMUS MID CAP EUROPE

Catégorie de classe E (Devise: EUR)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	127.12	96.58	102.45	95.47	103.56
Actif net (en k EUR)	777.04	480.97	375.78	903.57	1,010.31
Nombre de titres					
Parts C	6,112.470	4,979.938	3,667.738	9,464.396	9,755.621

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	20.08	-11.03	-2.35	-9.74	0.37
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts C	-0.05	0.59	0.31	0.45	-0.31

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est l'Euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Synthèse de l'offre de gestion

Parts	Caractéristiques						
	Code ISIN	Distribution des revenus	Devise de libellé	Valeur liquidative d'origine	Souscripteurs concernés	Montant minimum de la première souscription	Montant minimum des souscriptions ultérieures
R	FR0007061882	Capitalisation	EUR	200 €	Tous souscripteurs	Une part	Un millième de part
I	FR0010914564	Capitalisation	EUR	10 000 €	Tous souscripteurs et plus particulièrement investisseurs institutionnels et grands investisseurs particuliers	10 parts (*)	Un dix-millième de part
E	FR0013461001	Capitalisation	EUR	100 €	Tous souscripteurs	Une part	Un millième de part

(*) Le montant minimum de souscription initial ne s'applique pas à ERASMUS GESTION.

- Chaque part R ou part E peut être divisée en millième.
- Chaque part I peut être divisée en dix-millième.

Règles d'évaluation des actifs

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.
- Les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur planchée. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.)

Les frais de fonctionnement et autres services correspondent aux :

- Frais de référencement des OPC et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
- Frais des plateformes de distribution ;
- Frais de constitution et de diffusion des DICI/DIC/prospectus et reportings réglementaires ;
- Frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
- Frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers ; - Frais d'audit et de promotion des labels ;
- Frais de commissariat aux comptes ;
- Frais liés au dépositaire ;
- Frais liés aux teneurs de compte ;
- Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
- Frais de mise en œuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPC - Cotisations Associations professionnelles obligatoires ;

ERASMUS MID CAP EUROPE

- Frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- une part du revenu des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres,
- des frais indirects de gestion, liés aux souscriptions dans les OPCVM qui composent l'actif du fonds
- des commissions de surperformance qui rémunèrent la société lorsque l'OPCVM a dépassé ses objectifs.

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés au Fonds, se reporter à la partie statistique du Document d'Information Clé (DIC) du prospectus.

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux maximum
1	Frais de gestion financière	Actif net	Part R : 1.50 % TTC maximum
			Part I : 0.90 % TTC maximum
			Part E : 1.20 % TTC maximum
2	Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	0,90% TTC *
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Part R, part I et part E : Non significatif
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction, sur la base du montant brut de la transaction	Néant
5	Commission de surperformance	Actif net	Part R, part I et part E : 20% de la surperformance du FCP par rapport à son indice de référence (MSCI Europe ex UK Mid Cap Net Return), si la performance du FCP est positive

* Ce taux peut être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs. Tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

Frais de recherche

Néant.

Commission de surperformance

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le fonds d'une performance positive sur l'exercice et d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation.

Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à-dire définitivement acquise et devient payable à la société de gestion.

Méthode de calcul

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance du fonds et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indicateur de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le fonds réel.

ERASMUS MID CAP EUROPE

La surperformance générée par le fonds à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif net du fonds et l'actif de l'OPC fictif à la même date. Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence

La période de référence est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation

La première période d'observation commencera à la création du fonds sur une durée qui ne sera pas inférieure à douze mois.

A l'issue de chaque exercice, l'un des trois cas suivants peut se présenter :

- Le fonds est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongé d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- Le fonds est en surperformance sur la période d'observation mais en performance absolue négative sur l'exercice. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.
- Le fonds est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Provisionnement

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 20% de la surperformance) dès lors que la performance du fonds est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation et positive sur l'exercice, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. En cas de rachat en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par la société de gestion.

Cristallisation

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois. La première période de cristallisation se terminera le dernier jour de l'exercice se terminant le 31 mars 2025.

Rétrocession de frais de gestion

Néant.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

- 1° Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- 2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables

Affectation des revenus nets

- Capitalisation pour la part I.
- Capitalisation pour la part R.
- Capitalisation pour la part E.

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour la part I.
Capitalisation pour la part R.
Capitalisation pour la part E.

Changements affectant le fonds

Néant.

Evolution des capitaux propres

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	27,155,919.31	36,990,932.50
Flux de l'exercice :		
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.) ¹	1,135,626.95	1,160,459.49
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-6,672,533.85	-8,766,187.99
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-112,826.41	111,217.59
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	100,004.54	-2,978,307.90
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1,871,664.96	637,805.62
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes ²	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes ²	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres de fin d'exercice (= Actif net)	23,477,855.50	27,155,919.31

¹ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

² Rubrique Spécifique aux MMF.

Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

	Exercice 31/12/2025
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres
Catégorie de classe R (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	903.156
Nombre de titres rachetés	4,432.565
Catégorie de classe I (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	2.0000
Nombre de titres rachetés	241.0000
Catégorie de classe E (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	5,175.089
Nombre de titres rachetés	4,883.864
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
FR0007061882	R	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	16,876,948.97	24,949.350	676.44
FR0010914564	I	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	5,590,600.79	372.0000	15,028.49
FR0013461001	E	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	1,010,305.74	9,755.621	103.56

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		FR	DE	IT	NL	BE
Actif						
Actions et valeurs assimilées	20,596.33	5,217.73	5,208.97	2,180.44	1,949.27	1,768.27
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-					
Options	-					
Swaps	-					
Autres instruments financiers	-					
TOTAL	20,596.33					

ERASMUS MID CAP EUROPE

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de delta	
		< 1 an	1 an < X < 5 ans	> 5 ans	<0,6	0,6 < X < 1
TOTAL	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autres
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	722.94	-	-	-	722.94
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures		-	-	-	-
Options		-	-	-	-
Swaps		-	-	-	-
Autres instruments financiers		-	-	-	-
TOTAL		-	-	-	722.94

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	722.94	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
TOTAL	722.94	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers	CHF	DKK	SEK
Actif			
Dépôts	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	747.11	342.35	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-
Créances	-	-	-
Comptes financiers	-	6.94	14.34
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Dettes	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-
Emprunts	-	-	-
Hors-bilan			
Devises à recevoir	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-
Futures	-	-	-
Options	-	-	-
Swaps	-	-	-
Autres opérations	-	-	-
TOTAL	747.11	349.30	14.34

Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Autres actifs éligibles : Loans	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors Bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Si l'OPC détient les instruments listés ci-dessus, les méthodologies retenues pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillées dans le paragraphe «Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe» qui suit celui consacré aux Règles et méthodes comptables.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
OPERATIONS FIGURANT A L'ACTIF DU BILAN		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de Titres Prêtés		
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versée	-	
OPERATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		-
Dépôt de garantie espèces reçue		-

ERASMUS MID CAP EUROPE

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
TOTAL						-

L'OPC n'est pas concerné car il ne détient pas plus de 10% de son actif net en parts d'autres OPC.

Créances et dettes : ventilation par nature

	Exercice 31/12/2025
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit EUR	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Autres débiteurs divers	
Coupons à recevoir	
TOTAL DES CREANCES	
Ventilation par nature des dettes	
Déposit EUR	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Frais et charges non encore payés	46,934.75
Autres créditeurs divers	
Provision pour risque des liquidités de marché	
TOTAL DES DETTES	46,934.75

Frais de gestion, autres frais et charges

Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	418,070.43	2.40
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	114,454.58	1.80
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe E (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	21,440.52	2.10
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	Exercice 31/12/2025
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

	Exercice 31/12/2025
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	2,205,512.68
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	-99,220.12	29,075.09
Sommes distribuables au titre du revenu net	-99,220.12	29,075.09
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-99,220.12	29,075.09
Total	-99,220.12	29,075.09
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

ERASMUS MID CAP EUROPE

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	61,817.78	-1,819,517.25
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	61,817.78	-1,819,517.25
Affectation		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	61,817.78	-1,819,517.25
Total	61,817.78	-1,819,517.25
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

ERASMUS MID CAP EUROPE

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	-692.28	66,637.53
Sommes distribuables au titre du revenu net	-692.28	66,637.53
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-692.28	66,637.53
Total	-692.28	66,637.53
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

ERASMUS MID CAP EUROPE

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	20,330.64	-860,702.52
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	20,330.64	-860,702.52
Affectation		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	20,330.64	-860,702.52
Total	20,330.64	-860,702.52
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

ERASMUS MID CAP EUROPE

Catégorie de classe E (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	-3,028.17	4,308.90
Sommes distribuables au titre du revenu net	-3,028.17	4,308.90
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-3,028.17	4,308.90
Total	-3,028.17	4,308.90
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

ERASMUS MID CAP EUROPE

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	3,687.42	-92,224.78
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	3,687.42	-92,224.78
Affectation		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	3,687.42	-92,224.78
Total	3,687.42	-92,224.78
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

ERASMUS MID CAP EUROPE

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				20,596,333.97	87.73
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé				20,596,333.97	87.73
AALBERTS NV Valeurs industrielles diverses	11,588.00	28.06	EUR	325,159.28	1.38
ASR NEDERLAND NV Assurances	19,000.00	60.62	EUR	1,151,780.00	4.91
BAWAG GROUP AG Banques et assurances	5,827.00	129.00	EUR	751,683.00	3.20
BECHTLE AG Bureau	14,192.00	43.68	EUR	619,906.56	2.64
BEIERSDORF AG Produits pharmaceutiques	5,000.00	93.68	EUR	468,400.00	2.00
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES Electrique - Electronique	1,651.00	133.75	EUR	220,821.25	0.94
BIOMERIEUX Produits pharmaceutiques	8,000.00	110.30	EUR	882,400.00	3.76
COMMERZBANK AG Banques et assurances	23,067.00	36.10	EUR	832,718.70	3.55
DEMANT A/S Produits pharmaceutiques	11,882.00	215.20	DKK	342,353.81	1.46
DEME GROUP Services divers	4,333.00	139.80	EUR	605,753.40	2.58
DIETEREN GROUP Distribution - Commerce	3,000.00	153.90	EUR	461,700.00	1.97
ERSTE GROUP BANK AG Banques et assurances	8,191.00	102.90	EUR	842,853.90	3.59
FINECOBANK SPA Banques et assurances	51,102.00	22.20	EUR	1,134,464.40	4.83
GEA GROUP AG Machines et Véhicules	15,026.00	57.80	EUR	868,502.80	3.70
GEBERIT AG-REG Construction et matériaux de construction	565.00	619.60	CHF	375,857.85	1.60
GECINA SA Immobilier et logement	7,600.00	80.90	EUR	614,840.00	2.62
IMCD NV Distribution - Commerce	3,252.00	77.34	EUR	251,509.68	1.07
INTERPARFUMS SA Produits pharmaceutiques	12,328.00	25.22	EUR	310,912.16	1.32
KBC ANCORA Banques et assurances	9,561.00	73.30	EUR	700,821.30	2.99
KERRY GROUP PLC-A Biens de consommation	7,060.00	78.00	EUR	550,680.00	2.35

ERASMUS MID CAP EUROPE

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
KION GROUP AG Machines et Véhicules	11,888.00	68.25	EUR	811,356.00	3.46
METSO CORP Machines et Véhicules	69,224.00	14.98	EUR	1,036,975.52	4.42
NEMETSCHKE AKT Ordinateurs logiciels	5,584.00	92.80	EUR	518,195.20	2.21
PRYSMIAN SPA Electrique - Electronique	12,109.00	86.38	EUR	1,045,975.42	4.46
PUBLICIS GROUPE Publicité - Communication	6,407.00	88.62	EUR	567,788.34	2.42
SCOUT24 SE Internet	6,264.00	85.80	EUR	537,451.20	2.29
SFS GROUP AG Valeurs industrielles diverses	3,184.00	108.60	CHF	371,250.16	1.58
SOPRA STERIA GROUP Bureau	3,243.00	154.60	EUR	501,367.80	2.14
SPIE SA - WI Construction et matériaux de construction	22,951.00	49.26	EUR	1,130,566.26	4.82
TELEPERFORMANCE Bureau	4,996.00	61.84	EUR	308,952.64	1.32
VIRBAC SA Produits pharmaceutiques	2,520.00	357.50	EUR	900,900.00	3.84
ZALANDO SE Distribution - Commerce	21,801.00	25.34	EUR	552,437.34	2.35
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				2,205,512.67	9.39
OPCVM				2,205,512.67	9.39
ERASMUS SMALL CAP EURO-I 13C	709.613	3,108.05	EUR	2,205,512.67	9.39
Créances				-	-
Dettes				-46,934.75	-0.20
Autres comptes financiers				722,943.61	3.08
TOTAL ACTIF NET			EUR	23,477,855.50	100.00

Le secteur d'activité représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du provider Bloomberg.

ERASMUS MID CAP EUROPE

Inventaire des opérations à terme de devises (Devise: EUR)

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Change à terme						
Total	-	-		-		-

* Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation du fonds.

ERASMUS MID CAP EUROPE

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - action

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				

ERASMUS MID CAP EUROPE

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Opération affectée à la classe de part	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
			Actif	Passif	
Futures					
Sous total			-	-	-
Options					
Sous total			-	-	-
Swaps					
Sous total			-	-	-
Autres instruments					
Sous total			-	-	-
Total			-	-	-

Synthèse de l'inventaire (Devise: EUR)

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)	22,801,846.64
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	722,943.61
Autres passifs (-)	46,934.75
Passifs de financement (-)	-
TOTAL	23,477,855.50